

# Postes vacants, premier trimestre de 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 20 juin 2023

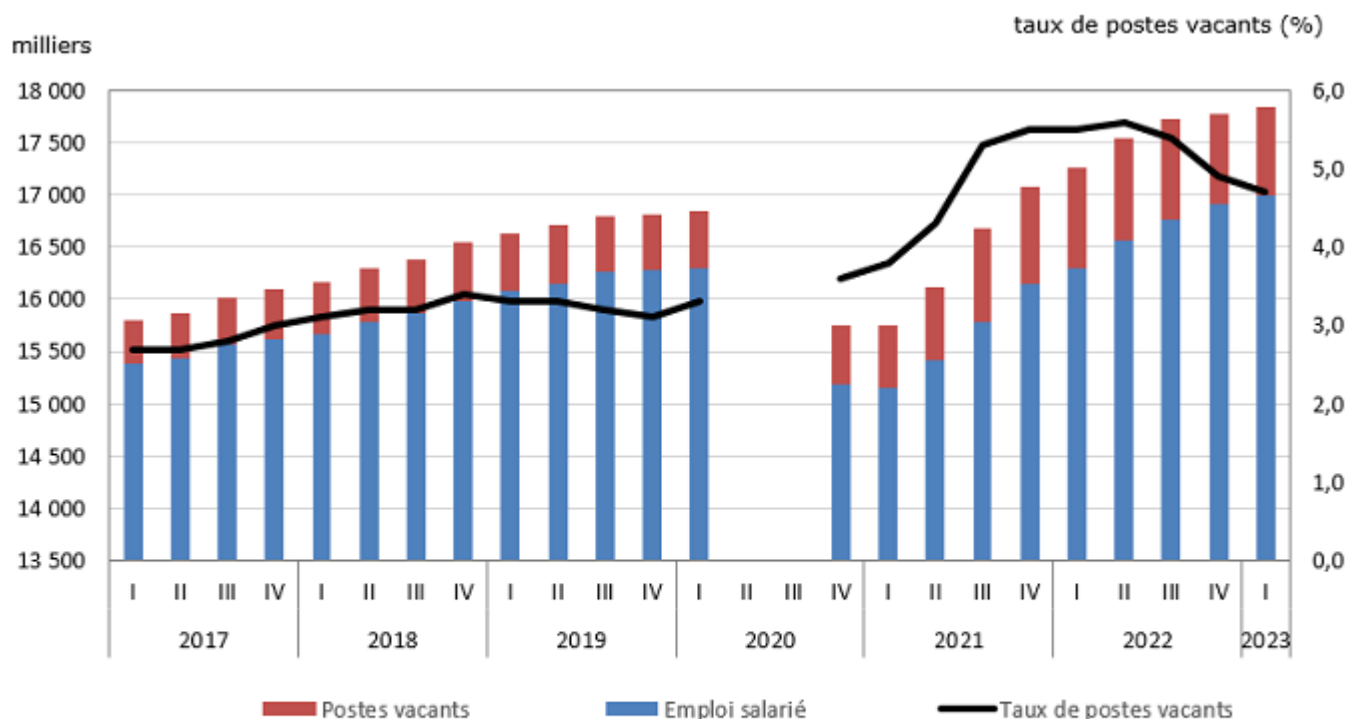
## Le nombre de postes vacants et le taux de postes vacants continuent de diminuer au premier trimestre

Le nombre de postes vacants a reculé de 33 500 (-3,8 %) au premier trimestre pour s'établir à 843 200. Il s'agit de la troisième baisse trimestrielle d'affilée par rapport au niveau record atteint au deuxième trimestre de 2022 (984 600).

Parallèlement, l'emploi salarié a augmenté de 89 200 (+0,5 %) au premier trimestre de 2023, soit la huitième hausse trimestrielle consécutive. Le taux de croissance d'un trimestre à l'autre de la demande totale de main-d'œuvre (la somme des postes occupés et vacants) s'est établi à 0,3 % au premier trimestre, en baisse par rapport à 1,0 % au premier trimestre de 2022.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants en proportion de la demande totale de main-d'œuvre — a diminué de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 4,7 % au premier trimestre de 2023. Il s'agit de la troisième baisse d'affilée et du plus faible taux depuis le deuxième trimestre de 2021 (4,3 %).

### Infographie 1 – L'emploi salarié continue d'augmenter alors que le nombre de postes vacants diminue depuis le deuxième trimestre de 2022



**Note(s) :** La demande de main-d'œuvre totale est égale à la somme du nombre d'emplois salariés et des postes vacants. La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de références ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

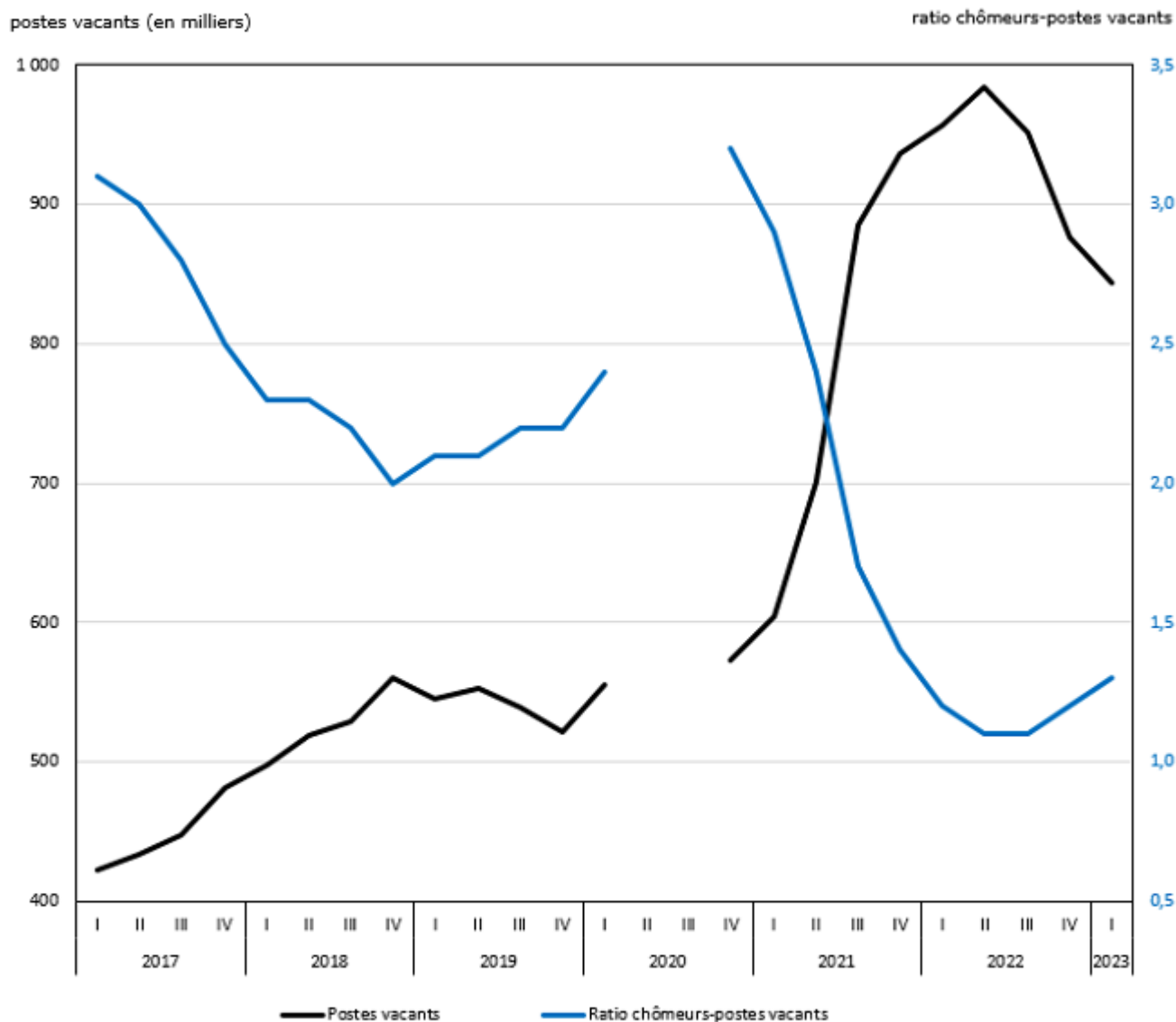
**Source(s) :** Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0400-01.



## Les tensions sur le marché du travail s'atténuent alors que le ratio chômeurs-postes vacants augmente légèrement

Au premier trimestre, on comptait en moyenne 1,3 chômeur pour chaque poste vacant au Canada, en hausse par rapport à 1,2 au trimestre précédent et à 1,1 aux deuxième et troisième trimestres de 2022. Cette légère hausse du ratio chômeurs-postes vacants est attribuable à la tendance à la baisse du nombre de postes vacants observée au cours des derniers trimestres, car le nombre de chômeurs (estimé au moyen de l'[Enquête sur la population active](#)) est demeuré relativement stable depuis octobre 2022. Cela montre que, même si les tensions sur le marché du travail se sont poursuivies au premier trimestre de 2023, il y a des signes d'un assouplissement progressif de leur intensité. À titre de comparaison, le ratio chômeurs-postes vacants s'établissait à 2,4 au premier trimestre de 2020.

## Infographie 2 – Les tensions sur le marché du travail s'atténuent à mesure que le nombre de postes vacants continue de baisser



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0400-01, et Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

## Le rythme de croissance du salaire horaire moyen offert ralentit au premier trimestre

Le salaire horaire moyen offert a augmenté de 5,0 % par rapport à un an plus tôt pour s'établir à 25,40 \$ au premier trimestre de 2023, en baisse par rapport à la hausse de 8,5 % qui l'a porté à 24,90 \$ au trimestre précédent. À titre de comparaison, les salaires horaires moyens de tous les employés (estimés au moyen de l'[Enquête sur la population active](#)) ont progressé d'une année à l'autre de 5,1 % au premier trimestre et de 5,3 % au trimestre précédent (les données utilisées dans cette section ne sont pas désaisonnalisées).

---

Une partie de l'augmentation du salaire horaire moyen offert au premier trimestre est attribuable à un changement dans la composition relative des postes vacants, qui est passée de postes dans des professions moins bien rémunérées à des postes dans des professions mieux rémunérées. Calculée à l'aide d'une méthode qui maintient la composition des postes vacants par profession à la moyenne du premier trimestre de 2022, la croissance par rapport à un an plus tôt du salaire horaire moyen offert s'est établie à 3,5 % au premier trimestre de 2023, en baisse par rapport à 5,9 % au trimestre précédent.

Parmi les professions qui ont affiché une croissance plus élevée du salaire horaire moyen offert au premier trimestre figurent les manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons (+9,7 % pour s'établir à 18,70 \$), les manutentionnaires (+9,3 % pour se chiffrer à 20,05 \$) et les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (+6,3 % pour atteindre 21,90 \$).

En revanche, les plâtriers/plâtrières, poseurs/poseuses et finisseurs/finisseuses de système intérieur et latteurs/latteuses (-13,6 % pour s'établir à 26,30 \$), de même que les agents/agentes des ressources humaines et de recrutement (-11,3 % pour s'établir à 24,75 \$) ont enregistré des taux de croissance négatifs du salaire horaire offert au premier trimestre par rapport à un an plus tôt.

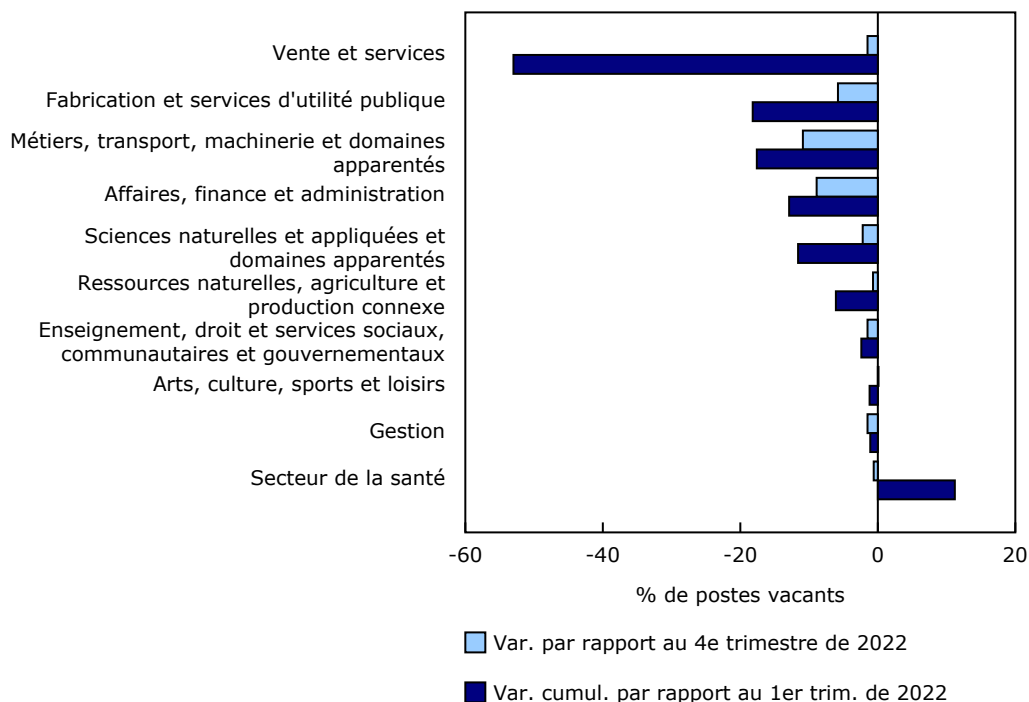
### **Le nombre de postes vacants recule dans la moitié des grandes catégories professionnelles et demeure stable dans l'autre moitié**

Au premier trimestre, le nombre de postes vacants a diminué dans 5 des 10 grandes catégories professionnelles. Les baisses les plus prononcées ont été enregistrées dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (-10 900 pour s'établir à 142 800), les affaires, la finance et l'administration (-8 900 pour s'établir à 90 200), et la fabrication et les services d'utilité publique (-5 800 pour s'établir à 36 400).

Les données de l'Enquête sur la population active diffusées précédemment montrent que, au premier trimestre, [l'emploi a augmenté de 100 600 \(+3,4 %\) dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés](#) et de 47 000 (+1,5 %) dans les affaires, la finance et l'administration. Parallèlement, l'emploi a peu varié dans la fabrication et les services d'utilité publique.

Par ailleurs, le nombre de postes vacants au premier trimestre a peu varié dans les cinq grandes catégories professionnelles restantes, y compris la vente et les services (280 600 postes vacants représentant 33,3 % du nombre total de postes vacants), la santé (95 200; 11,3 %) et l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (63 400; 7,5 %).

## Graphique 1 Moins de postes vacants dans la moitié des grandes catégories professionnelles au premier trimestre



**Note(s)** : Les données sont désaisonnalisées.

**Source(s)** : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0399-01.

## Baisses généralisées du nombre de postes vacants dans les grandes catégories professionnelles comparativement à un an plus tôt

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a diminué dans 7 des 10 grandes catégories professionnelles au premier trimestre, et c'est dans celle de la vente et des services (-53 000; -15,9 %), qui a été à l'origine de près de la moitié (46,7 %) de la baisse totale du nombre de postes vacants (-113 400; -11,9 %) depuis le premier trimestre de 2022, qu'a été observé le recul le plus marqué. Ces reculs ont été modérés par la hausse du nombre de postes vacants enregistrée dans les professions de la santé (+11 200; +13,3 %) au premier trimestre de 2023, la seule grande catégorie professionnelle ayant affiché une hausse du nombre de postes vacants par rapport à un an plus tôt. Les deux autres grandes catégories professionnelles ont connu peu de variations.

La baisse du nombre de postes vacants dans les professions de la vente et des services au premier trimestre par rapport à un an plus tôt a été principalement attribuable aux serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (-11 600 pour s'établir à 49 400), aux vendeurs/vendeuses - commerce de détail (-7 700 pour s'établir à 27 500) et aux serveurs/serveuses d'aliments et de boissons (-5 900 pour s'établir à 13 100). Presque tous les postes vacants dans ces trois professions (97,4 % au premier trimestre 2023) exigent un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur (données non désaisonnalisées).

Les hausses enregistrées au premier trimestre par rapport à un an plus tôt dans la grande catégorie professionnelle de la santé ont été observées chez les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (+5 500 pour atteindre 28 300), les infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (+2 300 pour se chiffrer à 13 600), et les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (+1 800 pour s'établir à 23 700).

---

Ensemble, ces trois professions ont été à l'origine de près des trois quarts (71,2 %) de tous les postes vacants dans les professions de la santé au premier trimestre. La majorité (91,9 %) de ces postes vacants exigent un diplôme collégial ou universitaire (données non désaisonnalisées).

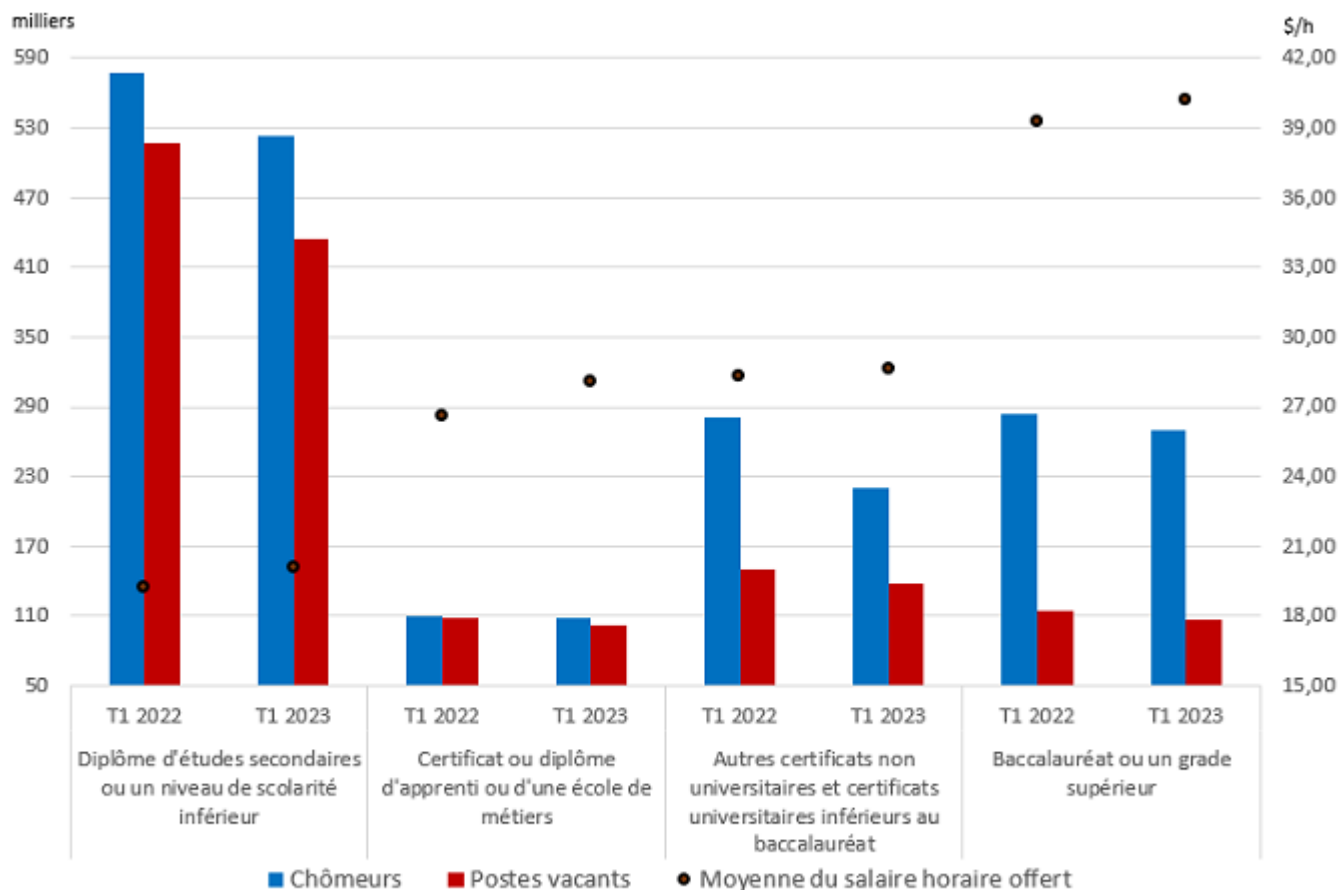
### **Diminution importante du nombre de postes vacants exigeant un niveau de scolarité peu élevé**

Au premier trimestre, des baisses du nombre de postes vacants par rapport à un an plus tôt ont été observées dans l'ensemble des niveaux de scolarité recherchés par les employeurs. Toutefois, la plus importante diminution proportionnelle a été enregistrée pour les postes exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur (-16,0 %; -82 900). Le ratio chômeurs-postes vacants pour ces postes était de 1,2 au premier trimestre, en hausse par rapport à 1,1 au même trimestre de 2022 (les données utilisées dans cette section ne sont pas désaisonnalisées).

Au premier trimestre de 2023, il y avait en moyenne 1,1 chômeur pour chaque poste vacant exigeant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, en légère hausse par rapport au nombre de 1,0 enregistré au même trimestre en 2022. Il s'agit du plus faible ratio chômeurs-postes vacants parmi les quatre groupes de postes vacants définis par le niveau de scolarité minimal requis. Les postes vacants exigeant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers ont aussi enregistré la plus faible baisse proportionnelle du nombre de postes vacants (-6,1 %; -6 600) et le taux de croissance le plus élevé du salaire horaire moyen (+5,3 % pour s'établir à 28,05 \$) au premier trimestre par rapport à un an plus tôt.

À titre de comparaison, il y avait 269 700 chômeurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, mais 107 200 postes vacants exigeant ce niveau de scolarité, ce qui a entraîné un ratio de 2,5 chômeurs par poste vacant au premier trimestre de 2023 pour ce groupe de postes vacants. Malgré cela, le nombre de postes vacants exigeant un baccalauréat ou un niveau d'études plus élevé (-6,6 %; -7 600) a diminué à un rythme plus lent que le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur (-16,0 %; -82 800).

### Infographie 3 – Le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur diminue de façon marquée



Note(s): T1 2022 = premier trimestre de 2022 et T1 2023 = premier trimestre de 2023. Les données ne sont pas désaisonnalisées.  
 Source(s): Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0328-01, et Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0019-01.

### Le nombre de postes vacants recule dans 10 des 69 régions économiques

Au premier trimestre, le nombre de postes vacants a diminué dans trois provinces : l'Ontario (-25 100 pour s'établir à 298 800), la Colombie-Britannique (-7 200 pour s'établir à 126 300) et l'Alberta (-4 300 pour s'établir à 93 300). Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté au Manitoba (+2 200 pour atteindre 28 300) et il a peu varié dans les autres provinces et dans les territoires.

À l'échelle régionale, le nombre de postes vacants a baissé dans 10 des 69 régions économiques au premier trimestre, et c'est à Toronto, en Ontario (-18 000 pour s'établir à 136 300), à Lower Mainland–Southwest, en Colombie-Britannique (-5 000 pour s'établir à 74 400), et à Ottawa, en Ontario (-3 500 pour s'établir à 28 400) que les réductions ont été les plus marquées. Au premier trimestre, le nombre de postes vacants a augmenté légèrement dans quatre régions économiques, et les hausses les plus marquées ont été enregistrées à Winnipeg, au Manitoba (+2 600 pour atteindre 18 800) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec (+900 pour se chiffrer 5 900). Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié dans les 55 autres régions économiques.

Depuis le deuxième trimestre de 2022, au moment où il a atteint un record au Canada, le nombre de postes vacants a diminué dans 33 régions économiques. Proportionnellement, les régions économiques de l'Outaouais, au Québec (-32,4 % pour s'établir à 5 600 au premier trimestre de 2023), d'Ottawa, en Ontario (-31,5 % pour s'établir à 28 400), du Lower Mainland–Southwest, en Colombie-Britannique (-29,3 % pour s'établir à 74 400), ainsi que de

---

Banff–Jasper–Rocky Mountain House et d'Athabasca–Grand Prairie–Peace River, en Alberta (-28,8 % pour s'établir à 9 500), ont affiché les baisses les plus marquées du nombre de postes vacants depuis le deuxième trimestre de 2022.

## **Le nombre de postes vacants diminue dans 8 des 20 grands secteurs d'activité**

Le nombre de postes vacants dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a diminué de 13 000 (-10,5 %) pour s'établir à 110 300 au premier trimestre, ce qui porte à 35 200 (-24,2 %) la baisse totale depuis le deuxième trimestre de 2022.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration a diminué à la fois dans les services d'hébergement (-1 900; -14,8 %) et dans les services de restauration et les débits de boissons (-21 600; -19,9 %) au premier trimestre de 2023 (données non désaisonnalisées).

Au premier trimestre, on comptait 64 300 postes vacants dans le secteur de la fabrication, en baisse de 8 600 (-11,8 %) par rapport au trimestre précédent. Il s'agit de la quatrième diminution trimestrielle consécutive depuis le premier trimestre de 2022, au moment où le nombre de postes vacants dans le secteur de la fabrication a atteint un niveau record de 86 400.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a diminué dans 13 des 21 sous-secteurs de la fabrication au premier trimestre de 2023. Le recul le plus marqué a été enregistré dans la fabrication d'aliments (-3 800; -25,0 %), suivie de la fabrication de produits métalliques (-3 500; -30,4 %) (données non désaisonnalisées).

Le nombre de postes vacants a aussi diminué dans six autres secteurs au premier trimestre, y compris dans la finance et les assurances (-6 300; -17,0 %), dans les services professionnels, scientifiques et techniques (-5 500; -9,5 %) ainsi que dans la construction (-5 100; -6,6 %).

Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté dans quatre secteurs au premier trimestre, et c'est dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (+8 000; +18,2 %) que la hausse la plus importante a été enregistrée. Par ailleurs, les huit secteurs restants ont enregistré peu de variations, y compris les soins de santé et l'assistance sociale (144 200) et le commerce de détail (96 600).



## Note aux lecteurs

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) fournit des données exhaustives sur les postes vacants et les salaires offerts selon le secteur d'activité et la profession détaillée pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques. Les données sur les postes vacants et les salaires offerts sont diffusées trimestriellement.

Les estimations selon le secteur sont fondées sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017. Les estimations selon la région géographique sont fondées sur la Classification géographique type de 2016. Les estimations selon la profession correspondent à la version 1.3 de la Classification nationale des professions (CNP) de 2016. La CNP est une structure hiérarchique à quatre niveaux de groupes de professions comportant des niveaux successifs de désagrégation. La structure est la suivante : (1) 10 grandes catégories professionnelles (CNP à un chiffre); (2) 40 grands groupes (CNP à deux chiffres); (3) 140 groupes intermédiaires (CNP à trois chiffres); (4) 500 groupes de base (CNP à quatre chiffres).

En raison de la pandémie de COVID-19, la collecte des données de l'EPVS a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020.

En janvier 2020, un nouveau questionnaire électronique a été mis en place. Les modifications mineures apportées au contenu sont documentées dans le plus récent Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires ([75-514-G](#)).

Depuis la période de référence d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires de l'EPVS sont diffusées chaque mois en même temps que la diffusion des données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées. Ces estimations fournissent des renseignements sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et selon le secteur d'activité.

La population cible de l'enquête comprend tous les emplacements commerciaux au Canada, à l'exclusion de ceux dont l'activité principale relève des secteurs des organismes religieux et des ménages privés. Les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, ainsi que les organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux sont également exclus de l'enquête.

À moins d'indication contraire, les estimations du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter le document : [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Des données trimestrielles désaisonnalisées sur les postes vacants sont disponibles en ligne (tableaux 14-10-0398-01, 14-10-0399-01 et 14-10-0400-01). Les analyses des niveaux et des taux de postes vacants par secteur (20 grands groupes de secteurs industriels), CNP à un chiffre (10 grandes catégories professionnelles), province et région économique sont fondées sur des données désaisonnalisées. Néanmoins, les analyses des niveaux et des taux de postes vacants par sous-secteur, CNP à deux chiffres, CNP à trois chiffres et CNP à quatre chiffres sont fondées sur des données non désaisonnalisées.

La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

### Prochaine diffusion

Les données sur les postes vacants de l'EPVS pour le deuxième trimestre seront diffusées le 19 septembre.

Tableau 1

## Les dix professions affichant les plus fortes baisses annuelles du nombre de postes vacants et leur salaire horaire moyen offert, premier trimestre de 2023

|   | Premier trimestre de 2022 | Premier trimestre de 2023 | Variation annuelle  | Variation annuelle | Premier trimestre de 2022              | Premier trimestre de 2023 |
|---|---------------------------|---------------------------|---------------------|--------------------|--|---------------------------|
|   | nombre de postes vacants  |                           | variation du niveau | %                  | moyenne du salaire horaire offert (\$) |                           |
| Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé                         | 60 955                    | 49 360                    | -11 595             | -19,0              | 15,20                                  | 15,75                     |
| Vendeurs/vendeuses — commerce de détail   | 35 185                    | 27 525                    | -7 660              | -21,8              | 15,95                                  | 16,50                     |
| Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons  | 18 965                    | 13 095                    | -5 870              | -31,0              | 14,65                                  | 15,10                     |
| Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs                            | 11 610                    | 6 495                     | -5 115              | -44,1              | 38,90                                  | 40,35                     |
| Manutentionnaires   | 15 745                    | 10 710                    | -5 035              | -32,0              | 18,35                                  | 20,05                     |
| Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé | 10 895                    | 7 000                     | -3 895              | -35,8              | 19,90                                  | 19,70                     |
| Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction  | 17 860                    | 14 055                    | -3 805              | -21,3              | 22,15                                  | 23,05                     |
| Analystes et consultants/consultantes en informatique   | 11 245                    | 7 810                     | -3 435              | -30,5              | 40,70                                  | 39,60                     |
| Cuisiniers/cuisinières  | 21 385                    | 18 475                    | -2 910              | -13,6              | 17,05                                  | 17,80                     |
| Manoeuvres dans la transformation des aliments et des boissons  | 6 755                     | 3 865                     | -2 890              | -42,8              | 17,05                                  | 18,70                     |

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0356-01.

Tableau 2

## Les six professions affichant les plus fortes hausses annuelles du nombre de postes vacants et leur salaire horaire moyen offert, premier trimestre de 2023

|  | Premier trimestre de 2022 | Premier trimestre de 2023 | Variation annuelle  | Variation annuelle | Premier trimestre de 2022              | Premier trimestre de 2023 |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------|--------------------|--|---------------------------|
|  | nombre de postes vacants  |                           | variation du niveau | %                  | moyenne du salaire horaire offert (\$) |                           |
| Infirmiers/infirmières autorisé(e)s et infirmiers/infirmières psychiatriques autorisé(e)s                    | 22 860                    | 28 335                    | 5 475               | 24,0               | 33,05                                  | 34,00                     |
| Infirmiers/infirmières auxiliaires   | 11 330                    | 13 620                    | 2 290               | 20,2               | 27,30                                  | 27,85                     |
| Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires | 21 905                    | 23 715                    | 1 810               | 8,3                | 20,60                                  | 21,90                     |
| Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé   | 2 465                     | 3 715                     | 1 250               | 50,7               | 16,85                                  | 17,80                     |
| Électriciens/électriciennes (sauf électriciens/électriciennes industriel(le)s et de réseaux électriques)     | 3 940                     | 5 085                     | 1 145               | 29,1               | 28,85                                  | 30,70                     |
| Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique    | 5 225                     | 6 370                     | 1 145               | 21,9               | 18,75                                  | 19,50                     |

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0356-01.

**Tableaux disponibles :** [14-10-0325-01](#), [14-10-0326-01](#), [14-10-0328-01](#), [14-10-0356-01](#) et [14-10-0398-01](#) à [14-10-0400-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéro d'enquête [5217](#).

Il est possible d'obtenir en ligne de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires dans le *Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires* ([75-514-G](#)).

Il est également possible de consulter le produit « [Indicateurs du marché du travail, selon la province, le territoire et la région économique, données non désaisonnalisées](#) » ([71-607-X](#)). Cette application Web dynamique donne accès aux indicateurs du marché du travail de Statistique Canada pour le Canada, selon la province, le territoire et la région économique, et elle permet aux utilisateurs d'obtenir un aperçu des indicateurs clés du marché du travail, de consulter le classement géographique pour chaque indicateur en utilisant une carte et un tableau interactifs ainsi que d'insérer facilement les données dans d'autres programmes.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).